



Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20260116-DEC_CNE_202608-AR

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec -Cne /2026-08

OBJET : Commune – Aménagement de la rue du 11 novembre 1918 et de la rue du 8 mai 1945

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉCIDE

Article 1 : de retenir, pour l'aménagement de la rue du 11 novembre 1918 et de la rue du 8 mai 1945, la candidature de PIGEON BRETAGNE SUD (S.A.S), 7 rue Georges Champak ZAC du Parco 56 700 HENNEBONT, moyennant la somme de 224 864,37 € HT (soit 269 837,24€ TTC).

Article 2 : Le maire est chargé de la communication de la présente décision au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Gourin, le 16 janvier 2026

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.

Reçu en Préfecture du Morbihan le 21/01/2026

Certifié exécutoire | 21/01/2026

Publié le

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.